

Les Mesnuls

BULLETIN D'INFORMATION - MAI 2016 - N° 73

Le mot du Maire

Enfin les beaux jours et nos jardins qui re-fleurissent. La place du village a vu un groupe de vaillants mesnulois s'activer sur ses plates-bandes pour remplacer nos rosiers qui avaient fait leur temps, par une belle variété de plantes. Nous constaterons le résultat dans quelques semaines.

La population du village a encore baissé entre 2007 et 2012 (derniers chiffres Insee parus), passant de 878 à 852 habitants malgré un nombre de résidences qui continue d'augmenter, en progressant de 341 à 351 logements sur la même période. L'explication est que nous avons moins de personnes par logement : en moyenne 3 en 1975 contre 2,43 en 2012. Le nombre d'enfants à l'école reste stable sur les dernières années, aux alentours de 65 à 70. C'est sur ces bases que nous avons décidé de monter un projet de logements sur les bords de Guyonne et au presbytère.

La RD191 nous préoccupe toujours par son trafic qui ne cesse d'évoluer. La première demande à la préfecture sur le radar tronçon nous est revenue sans effet. Dans les prochains jours, avec les maires de Mareil le Guyon et des Essarts le Roi, nous adresserons au préfet un arrêté d'interdiction aux poids lourds, de la RN10 à l'ex RN12. À suivre. Dans les semaines et mois à venir, une rencontre avec les mesnulois, la fête du village, le forum des associations, le vide-grenier / plein d'idées... Nous vous attendons nombreux pour échanger, expliquer et surtout partager ces moments ensemble.

Michel Roux

AMÉNAGEMENT DE 3 SECTEURS

Les travaux réalisés par les ateliers participatifs sur l'aménagement de 3 secteurs ont fait l'objet d'un document de synthèse envoyé aux participants. Les scénarios proposés sont la réalisation de 15 à 20 logements sur les bords de Guyonne et 22 logements au Vallon (secteur situé entre la rue des Essarts et la rue Neuve). Pour ce secteur, un scénario avec une trentaine de logements a aussi été étudié.

Après avoir analysé ces différents scénarios, au vu des avantages et des inconvénients identifiés lors des ateliers sur les attentes, les usages et les contraintes physiques, les élus, assistés des urbanistes et architectes du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) et du PNR (Parc Naturel Régional)



FESTIVAL DE MUSIQUE LE BRUIT QUI PENSE

Les 19 et 20 mars derniers s'est tenue la première édition de ce festival. Organisée par l'association « les notes Do-Ré », avec le soutien de la commune, elle a permis d'apprécier la qualité des artistes intervenants : Ingmar Lazar, jeune pianiste de 22 ans, à l'origine du festival, et le violoniste Christoph Seybold. Tous les deux, très virtuoses, nous ont proposé un feu d'artifice musical, dans un répertoire très large allant de Bach à nos jours.

Nous les avons retrouvés après lors de conversations qui ont permis de les découvrir par les mots. Était présent également

ont retenu la réalisation de 10 à 12 logements sur les bords de Guyonne et 6 à 7 logements au presbytère.

TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Plusieurs chantiers ont été réalisés en début d'année pour renforcer et préserver la chaussée :

- rue Neuve : création de bordures et caniveaux afin d'éviter l'érosion du revêtement par le ruissellement des eaux pluviales et reprise en maçonnerie d'une bouche d'égout effondrée,
 - rue des Essarts : en plusieurs points, renforcement de l'asphalte fragilisé par les passages répétés de véhicules lourds de chantier,
 - rue de Beauregard : réfection générale d'une section de caniveaux très dégradée,
 - rue du Coteau : remise à niveau d'une grille effondrée de collecte d'eaux pluviales.
- La rénovation progressive, annoncée en 2015, des lampadaires de l'éclairage public et leur mise aux normes environnementales, avec abaissement de la consommation

d'électricité, est engagée. La première phase a été réalisée sur 15 lampadaires à la Millière. Rue des Essarts, deux lampadaires « globes » ont également été remplacés par des lanternes respectueuses de l'environnement nocturne. Une seconde phase est d'ores et déjà programmée sur des tronçons des rues des Champs, de la Borne, des Essarts et au Bouet. 25 points lumineux seront concernés par ce programme.

Ces opérations bénéficient du soutien actif et efficace du PNR (Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse).

Rénovation énergétique

Comment faire des économies de chauffage, des économies d'électricité ? Par quels types de travaux commencer ? Quels matériaux d'isolation choisir ? Quelles sont les conditions pour obtenir des aides financières ? Est-ce intéressant de mettre une chaudière à bois dans mon logement ?... Autant de questions que vous pouvez vous poser et auxquelles un conseiller de l'Espace Info->Énergie de l'ALEC (Agence

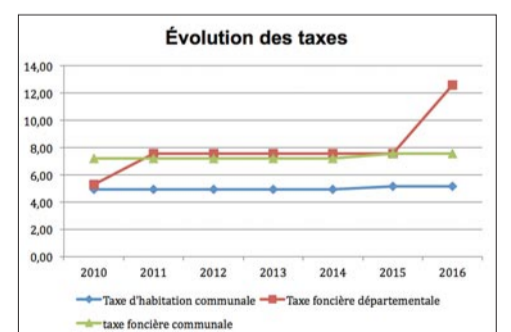
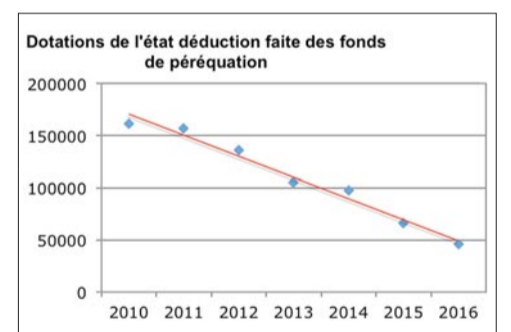
Locale de l'Énergie et du Climat) vous aidera à répondre. Il vous apporte un conseil neutre et gratuit en fonction de votre projet, vous guide sur les aides financières possibles pour l'étude et/ou la réalisation des travaux.

Dans le cadre de la maîtrise de ses consommations énergétiques, la commune a ainsi signé une convention avec l'ALEC pour réaliser une analyse énergétique du patrimoine communal, suivre les consommations et les dépenses énergétiques communales et préparer un plan d'action pluriannuel.

Pour en savoir plus : 01.30.47.98.90 ou www.energie-sqy.com

IMPÔTS LOCAUX

Pour faire face à la nouvelle réduction de la dotation de fonctionnement versée par l'État à la commune en 2016, abaissant de 15% la dotation 2015, et à la hausse des participations communales obligatoires aux fonds de péréquation* en 2016, en hausse de 20% par rapport à l'an passé, le Conseil municipal a été contraint de voter une hausse de 3% sur les taxes communales afin de compenser très partiellement cette baisse des recettes nettes. Parce que quelques croquis valent plus qu'un long article, les graphiques ci-dessous présentent sur les cinq dernières années la baisse des dotations de l'État après déduction des fonds de péréquation et l'évolution des taux des taxes communales ainsi que la progression du taux départemental de la taxe foncière.



*fonds de péréquation : mécanisme de redistribution entre communes visant à réduire les écarts de richesse, et donc les inégalités, entre les différentes collectivités territoriales.

www.lesmesnuls.fr
nousecrire@lesmesnuls.fr

À VENIR

La Fête du Village se tiendra le 11 juin dans le parc. Toujours des animations, les maquillages et quelques surprises. Nous espérons qu'il fera beau pour danser sur la piste que nous aurons installée dehors, sur des musiques pour tous les goûts.

Cette fête est l'occasion de nous retrouver dans un esprit de convivialité avec le partage du pique-nique. Nous comptons sur votre présence dès 19h pour l'apéritif offert par la municipalité.

Le Vide grenier /Plein d'idées aura lieu le 18 septembre, en même temps que les journées du patrimoine, dont le thème cette année est Patrimoine et Citoyenneté. Notre « Plein d'idées » s'inscrit donc dans cette logique puisque les associations présentes sont constituées de citoyens qui œuvrent pour le monde qui change. Informations et bulletins d'inscription disponibles sur le site www.lesmesnuls.fr début juillet. Pour toute information concernant le « Plein d'idées », contactez Michel Podolak en mairie.

Biodiversité

Une convention a été signée entre la commune des Mesnuls, l'association « Les Tout-Petits » et un apiculteur pour l'installation de ruches sur un terrain mis à sa disposition par l'association et entretenu par la com-



photo : P. Dupuy

mune. Il s'agit essentiellement d'abeilles françaises type abeilles noires issues directement d'élevage du Conservatoire de l'Abeille Noire d'Ile de France (CANIF) ; donc des abeilles locales. Les principales qualités de cette abeille noire française sont la bonne adaptation à son biotope, la rusticité et la faible consommation hivernale. Ces caractéristiques sont essentielles pour une apiculture pastorale demandant un minimum d'intervention humaine. Cela correspond parfaitement à une apiculture douce respectueuse des cycles de l'abeille et du biotope local (éco responsable). Cette espèce n'est pas agressive, les ruches existantes ne posent aucun problème de voisinage. Il y a actuellement une dizaine de ruches dans des espaces privés sur la commune des Mesnuls. Il est prévu d'installer au moins 4 ruches dans le nouveau rucher. L'apiculteur assurera une information auprès de l'école par des animations.



Revégétalisation de la place du village

À la suite du dernier « Partages au jardin » de janvier, les participants ont lancé l'idée que le groupe pourrait peut-être, sous la houlette de Frédérique Hervé et Corinne Delouvrier, mesnuloises et paysagistes, proposer à la mairie de revégétaliser la place du village en remplaçant nos rosiers présents depuis des décennies. L'idée convergeant avec un projet municipal allant dans ce sens, elle a été mise en œuvre la se-

maine du 11 avril, avec tout d'abord le plan proposé par nos deux paysagistes et approuvé par la mairie, la préparation du terrain avec l'aide des cantonniers puis les plantations par l'équipe de « Partages au jardin ». Un grand merci à tous les participants pour cette initiative et un résultat que chacun peut apprécier et qui va se déployer au fil du temps.

Vie Associative Locale

L'ALPAM, club des retraités du village, créé en août 1976 par monsieur Vidal, Maire des Mesnuls, fête ses 40 ans cette année. Ses objectifs ont toujours eu pour but de combattre la solitude des personnes âgées en leur proposant des activités diverses. Au fil des années les adhérents ont pu participer à des ateliers, des sorties, des voyages. Le club est représenté par des membres du bureau à chaque réunion interclubs pour coordonner les activités pro-



posées par les clubs de Montfort l'Amaury, Jouars-Pontchartrain, Saint-Rémy-l'Honoré et Les Mesnuls. L'association continue d'offrir un repas mensuel à ses adhérents et à leurs amis. Des buffets campagnards sont organisés l'été. En novembre, l'arrivée du

Beujolais Nouveau est l'occasion de déguster quelques spécialités lyonnaises.

Noël a toujours été célébré dans la joie et la bonne humeur (repas de fête, après-midi dansante et animations diverses). Ces buffets sont ouverts à tous. Souhaitons longue vie à cette association et n'hésitez pas à venir les rejoindre pour des moments festifs de rencontres.

Vous pourrez retrouver l'Alpam et les associations mesnuloises lors du forum des associations le samedi 3 septembre à 14 h dans la maison du jardinier

Transports en commun

À l'initiative du STIF (Syndicat des Transports de l'Ile de France) les offres de transports en commun ont largement été modifiées dans le département des Yvelines. Sur la commune des Mesnuls, deux lignes seront opérationnelles du lundi au vendredi, uniquement pendant les périodes scolaires. Il s'agit des lignes 39 (Auffargis / La Queue les Yvelines pour desservir entre autres la gare de Méré et les établissements scolaires de Montfort l'Amaury et de la Queue les Yvelines) et 79 (Rambouillet / Villiers Saint Frédéric pour rejoindre le lycée ou la gare de Villiers Saint Frédéric). Les nouveaux horaires seront effectifs à partir du 29 août 2016. Informations prochainement sur le site de la commune.

POUCES D'YVELINES

Le réseau est opérationnel dans notre commune et peut permettre d'offrir des solutions de transport aux personnes sans moyen de locomotion aux heures où les bus ne circulent pas.

Des panneaux « arrêt sur le pouce » ont été placés de chaque côté de la Grande Rue dans le centre du village, que vous alliez vers Rambouillet ou vers Montfort, vous pouvez vous y rendre pour attendre un véhicule.



Pouces d'Yvelines est prévu pour couvrir de petites distances : vous rendre dans la ville voisine pour aller chez le médecin, faire des courses, aller au lycée ou à la gare... Le réseau est sécurisé, tous les utilisateurs sont identifiés et doivent présenter leur carte de membre lors d'une prise en charge. Une application smartphone qui devrait être opérationnelle à l'automne, facilitera les échanges entre les utilisateurs. Plus nous serons nombreux à l'utiliser, plus le réseau sera efficace.

Informations et inscriptions sur www.rezo-pouce.fr ou en mairie



État Civil

NAISSANCES :

- AHMED Amir
né le 21/01/2016
- SZCZERBA Agathe
née le 04/03/2016
- BASON Gustave
né le 07/03/2016